

Compte rendu de séance

Séance du 18 Juin 2024

L' an 2024 et le 18 Juin à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,mairie - Salle du Conseil sous la présidence de
BARTIER Alain Maire

Présents : Mmes : BLANC Ingrid, MANIA Stéphanie, OTENDE Juliette, MM : BARTIER Alain, BATON Stéphane, BOITEL Patrick, BRIET Cédric, DESBONNET Guillaume, FRANCOIS Gervais, GERVAIS Philippe,

Excusés : FRANCOIS Lucien;DUHAMEL Fabien,
Absents : ALDEGHERI Patrick, MAYEUR Gilbert;FOURMAUX Jean-François,

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 10

Date de la convocation : 11/06/2024

Date d'affichage : 11/06/2024

Acte rendu exécutoire

après dépôt en PREFECTURE DU PAS DE CALAIS
le : 20/09/2024

et publication ou notification
du : 20/09/2024

A été nommé(e) secrétaire : BATON Stéphane

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

DM1 - 2024_20D

DM1

réf : 2024_20D

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir un ajustement des crédits budgétaires votés au Budget Primitif 2024, afin de prévoir les crédits nécessaires et de régulariser des écritures comptables réalisées en 2022.

dépense de fonctionnement :

au chapitre 042 - compte 681 : 1€

au chapitre 011 - compte 6288 : 6000€

recette d'investissement :

au chapitre 040 - compte 2804421 : 1€

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Complément de compte-rendu:

- 1- Rappel a été fait à l'ensemble du conseil municipal présent sur le déroulement des élections législatives du 30 juin et du 7 juillet (si second tour) (PV à signer, vérification des dérogations, liste d'émargement (attention aux nouveaux inscrits en bas de document)).
- 2- Communication : RAS
- 3- Animation-école. Un point a été fait sur le changement de destination (Bains de Bretagne (~30 mn de Rennes) vs Golf du Morbihan). Cela s'explique par l'absence de conducteur ayant au min. 3 ans de permis (demande loueur). Le départ se fera avec le CFAG. Le départ se fera en train alors que l'ensemble du matériel sera amené par M Stéphane PRUD'HOMME. La durée du séjour a du être ramenée de 14 à 10 jours.

Une convention est en cours de rédaction par le CFAG.
- 4- Déroulement du 14 juillet au stade d'Acq. Un flyer sera distribué dans chaque boite communale pour informer des festivités, apéritif et repas. Le city stade devrait être monté (1^{ère} semaine juillet) et agréé par les autorités compétentes (au plus tard le 11 juillet).
- 5- Conseil d'école le 1^{er} juillet. Un point sur les besoins sera abordé lors de cette réunion et transmis aux municipalités concernées.
- 6- Signature du Pass Jeune prévue le 21 juin en compagnie de Mr Frédéric LETURQUE, maire d'Arras.
- 7- Goûter des aînés le 22 juin (veille de la ducasse)
- 8- Social : logement dans le lotissement (rue du Général DE GAULLE) a été attribué
- 9- Travaux : poursuite des travaux d'aménagement du centre bourg et démontage du mûr pour la création du futur parking.

Séance levée à: 21h30

En mairie, le 23/09/2024
Le Maire
Alain BARTIER

